

## Certificats d'économies d'énergie

### **Attestation de conformité d'un luminaire aux exigences de l'opération standardisée RES-EC-104 Rénovation d'éclairage extérieur**

**Marque commerciale : URBALINE**

**Nom du produit : URBALINE LED**

**Références : 650XXXXX/653XXXXX/660XXXXX/663XXXXX**

Le luminaire LED désigné ci-dessus est conforme aux conditions du cas n°1 pour la délivrance du certificat RES-EC-104 « Rénovation d'éclairage extérieur » :

- IP  $\geq$  65
- Efficacité lumineuse (ratio entre le flux lumineux initial sortant et la puissance totale du système, y compris les auxiliaires)  $\geq$  90 lumens par watt
- ULR  $\leq$  3 %

\*Sources lumineuses remplaçables

Une documentation détaillée relative à ces éléments techniques est disponible sur simple demande.

Fait à La Ferté Bernard  
Nom du signataire : F.TOULIS  
Fonction : Responsable BE

le : 08/07/2020

Signature :

**SECURLITE S.A.S.**  
Capital : 300 000 €  
Z.I. des Aigles  
72400 LA FERTÉ BERNARD  
Tél. : 02 43 60 40 00  
Fax : 02 43 60 40 09

Cette attestation du fabricant du produit ne se substitue pas aux attestations sur l'honneur demandées d'une manière générale dans le cadre des CEE.